

DÉPARTEMENT  
**DU NORD**

ARRONDISSEMENT  
**DE DUNKERQUE**

COMMUNE  
**DE MERVILLE**

DATE DE CONVOCATION  
28 Mars 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2025D052

**OBJET :**  
**17B. MULTI ACCUEIL**  
**LES CHATONS.**  
**MODIFICATION DU**  
**RÈGLEMENT DE**  
**FONCTIONNEMENT.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 10/04/25

ID : 059-215904004-20250403-2025D052



L'an deux mil-vingt-cinq, le trois Avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président - Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. LAPIERRE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – Mme CLINKEMAILLIE Colette Conseillers Municipaux.  
Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine  
M. MOUILLÉ Julien, **procuration** à M. LAPIERRE Julien  
M. DELVOYE Philippe, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. CITERNE Joël, **procuration** à Mme MARMINION-OBERT Nadine  
Mme PETITPRET Sabine, **procuration** à M. VERMEESCH Olivier  
M. TIMLELT Frédéric, **procuration** à LORPHELIN Martine  
Mme BOULENGUER Peggy, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. TREDEZ Alain, **procuration** à FLAMENT Laëtitia

**ABSENTE :** Mme CAPPELLE Christiane

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance

Par délibération du 13 juin 2013, le conseil municipal a instauré un nouveau règlement de fonctionnement ainsi qu'un projet d'établissement, suite au transfert du multi-accueil rue des Prêtres.

Le règlement intérieur a été modifié par délibérations du 12 décembre 2013, du 13 mars 2014, du 25 juin 2015, du 24 mars 2016, du 9 juin 2016, du 6 juillet 2017, du 20 septembre 2018, du 19 septembre 2019, du 13 février 2020, du 24 novembre 2020, du 6 avril 2023 et du 13 juin 2024.

Aussi, pour le bon déroulement du multi-accueil, des modifications sont apportées, à savoir :

- Article 1.3.1 : La capacité d'accueil
- Article 1.3.3 : Les périodes de fermeture
- Article 1.4.1. Modalités d'inscription
- Article 5.1.1. Contractualisation de l'accueil
- Article 5.1.2. Modification et révision des contrats
- Article 5.2.1. Le comptage des heures
- Annexe 8 : La grille tarifaire 2025 est mise à jour en fonction des barèmes établis et transmis par la CNAF.
- Annexe 7 : Le protocole pour le lait maternel est modifié pour une meilleure compréhension et pour assurer une cohérence des actions en pratique.

L'assemblée, à l'unanimité, entérine le projet de modification du règlement de fonctionnement dont un exemplaire est joint à la délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ce document qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Secrétaire de Séance  
Sandra BOULENGUER – PLÉ

